

La filière construction-réparation navale en Bretagne

L'activité de construction-réparation navale constitue, avec les industries agroalimentaires, l'électronique et l'automobile un des secteurs-clés de la région. Malgré les pertes d'effectifs, la construction navale représente encore 4 % de l'emploi industriel régional fin 2004.

En 2006, 784 établissements travaillent pour le secteur de la CRN sans y appartenir, comme sous-traitants, fournisseurs, prestataires. Cette filière économique emploie 13 700 salariés.

En Bretagne, la filière Construction Réparation Navale (CRN) représente 13 700 emplois en 2006. On recense 8 000 salariés dans le secteur de la construction navale, 5 700 dans des établissements situés dans d'autres secteurs d'activités. La majorité de ces emplois (86 %) appartiennent à l'indus-

trie, le reste fait partie des services aux entreprises ou de la construction.

Le secteur militaire génère plus des deux tiers des postes salariés de la filière CRN, les autres secteurs apportent à peu près la même contribution soit 10 % chacun.

Les chantiers de la CRN en Bretagne

L'activité de construction-réparation navale est un des secteurs-clés de la région, avec les industries agroalimentaires, l'électronique et l'automobile. Bien qu'ayant perdu en

dix ans plus du tiers des effectifs, la construction navale représente encore 4 % de l'emploi industriel en Bretagne. Cette activité est 5 fois plus représentée dans la région qu'en moyenne nationale. Elle y est aussi particulièrement concentrée, puisque les 10 plus grands établissements emploient plus de 80 % de l'effectif salarié.

La plupart des établissements de la CRN sont de petite taille et travaillent dans le secteur de la plaisance (70 % des établissements), mais c'est la construction-réparation de bâtiments de guerre qui concentre l'essentiel de l'emploi salarié et du chiffre d'affaires (70 % des effectifs salariés).

Ce sont ces établissements qui, en confiant des travaux à d'autres secteurs, engendrent la filière construction-réparation navale.

Des établissements nombreux et diversifiés travaillent pour la CRN

En 2006, 784 établissements travaillent pour le secteur de la CRN en Bretagne sans y appartenir, comme sous-traitants, fournisseurs, prestataires. Ils appartiennent au secteur de l'industrie pour les trois-quarts : il s'agit de mécanique pour 23 %, de métallurgie pour 16 %, d'industrie textile, d'électricité et

d'électronique... Ces établissements fournissent aux chantiers navals des moteurs, du mobilier pour l'intérieur des bateaux, des voiles, des équipements de navigation ou de sécurité... Ils peuvent aussi intervenir directement sur les bateaux pour réaliser des travaux de soudure, d'installation ou d'entretien d'équipements de climatisation, d'électricité, de sécurité... Ceux qui sont dans la construction (bâtiment) interviennent généralement pour des travaux de peinture. Quant aux services, ils diffèrent assez peu de ceux fournis aux autres filières : agences de travail temporaire, organismes de certification, location de matériel, comptabilité, formation, nettoyage, sécurité...

La moitié de ces établissements a moins de 5 salariés. Ils sont souvent localisés autour de leurs donneurs d'ordres : plus de la moitié (60 %) sont situés dans les bassins de Brest, Lorient ou Quimper. Leur donneur d'ordres appartient généralement à la CRN militaire.

Les établissements et l'emploi dans le secteur de la CRN en 2006

	Effectifs	Nombre d'établissements
Construction-réparation de bâtiments de guerre	5 474	11
Construction de navires civils	492	41
Réparation de navires civils	940	69
Construction-réparation de bateaux de plaisance	1 119	305
Ensemble	8 025	426

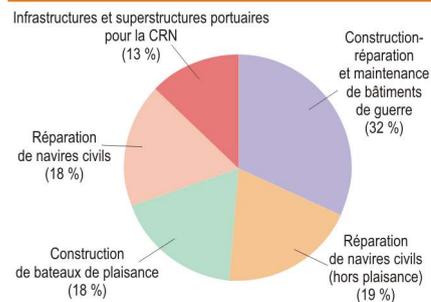
Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

13 700 emplois provenant surtout des activités militaires

Pour obtenir l'emploi de la filière CRN, il faut ajouter, aux effectifs directement salariés dans la CRN, ceux des fournisseurs, prestataires et sous-traitants situés en Bretagne, autrement dit l'emploi lié à la CRN. On ne comptabilise que les emplois des établissements au-delà d'un certain seuil de dépendance à la CRN, ce qui donne un total de 13 734 emplois. 86 % de ces emplois sont dans le secteur de l'industrie, 4 % dans la construction et 10 % dans les services aux entreprises. Dans l'industrie, l'emploi de la filière représente plus de 6 % de l'emploi industriel breton. Le secteur militaire génère plus des deux tiers de ces emplois.

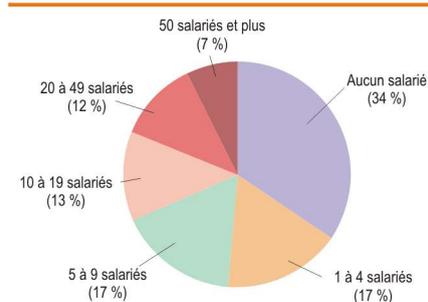
C'est le bassin de Brest qui concentre le plus d'emplois, l'emploi industriel de la filière y représente même plus du tiers de l'emploi industriel de la zone. Autant dire que la situation de l'industrie du bassin de Brest est

Répartition des établissements liés à la CRN par secteur de leur principal donneur d'ordres en 2006



Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

Répartition des établissements liés à la CRN par taille en 2006



Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

Les établissements hors Construction-Réparation Navale (CRN) qui travaillent pour la CRN en 2006

	Nombre d'établissements	Chiffre d'affaires réalisé avec la CRN (milliers d'€)	Emploi lié à la CRN
Industrie	579	332 934	3 839
dont : Industries des équipements mécaniques	180	68 786	1 291
Métallurgie et transformation des métaux	124	22 229	308
Construction	47	43 129	486
Services aux entreprises	158	164 214	1 384
dont : Services opérationnels	61	23 501	133
Ensemble	784	540 277	5 709

Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

fortement dépendante de la CRN. La situation est comparable dans le bassin de Lorient (20 % de l'emploi industriel), tandis que dans les autres bassins, cette proportion reste inférieure à 10 % et même très faible pour certains : 2,5 % dans le bassin de Vannes-Auray, 1,3 % dans le « littoral nord » et 0,1 % à l'« intérieur ». Dans le bassin de Vannes-Auray, la plaisance est largement majoritaire.

Les établissements du secteur de la CRN se confient mutuellement des travaux

40 % des établissements de la CRN sont uniquement donneurs d'ordres, mais plus du

tiers sont preneurs d'ordres auprès d'établissements du secteur, dans la région ou ailleurs. Parmi les preneurs d'ordres, 85 % se disent sous-traitants (pour un tiers d'entre eux il s'agit de mécanique ou de métallurgie), avec un cahier des charges imposé par le donneur d'ordres dans 42 % des cas.

Près de la moitié des preneurs d'ordres sont fournisseurs de biens : pour 40 %, il s'agit d'accastillage ou de textile, et pour plus du tiers d'entre eux, d'équipements mécaniques ou de produits métallurgiques. Enfin, 85 % sont des prestataires de services, fournissant pour près du quart d'entre eux des services opérationnels (nettoyage, sécurité, mise

à disposition de personnel, location de matériel). Environ 30 % sont à la fois sous-traitants, fournisseurs et prestataires. Pour ces travaux, la proximité géographique avec le donneur d'ordres est rarement indispensable (17 %), mais souvent préférable (50 %).

La concurrence est ressentie comme forte pour la moitié des établissements du secteur de la construction-réparation navale. Pour ceux-là, elle est surtout nationale (pour la moitié d'entre eux), mais locale pour un tiers, et très rarement internationale.

L'activité entraînée par la CRN en termes d'emploi par activité en 2006

	Emploi salarié du secteur CRN	Emploi salarié entraîné hors secteur CRN	Total de l'emploi de la filière CRN	Part dans l'emploi de la filière (en %)
Construction-réparation de bâtiments de guerre	5 474	3 759	9 234	67
Construction de navires civils	492	806	1 298	10
Réparation de navires civils	940	550	1 490	11
Construction-réparation de bateaux de plaisance	1 119	164	1 283	9
Infrastructures et superstructures portuaires pour la CRN	0*	ns**	ns**	3
Ensemble	8 025	5 709	13 734	100

* les infrastructures et superstructures portuaires sont souvent gérées par les chambres de commerce et d'industrie, ou par des collectivités locales : les emplois ne sont donc pas comptabilisés dans la CRN.

** non significatif compte tenu de l'échantillonnage

Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

L'activité entraînée par la CRN en termes d'emploi par bassin en 2006

	Emploi salarié du secteur CRN	Emploi salarié industriel entraîné hors secteur CRN	Total de l'emploi industriel de la filière CRN	Part de l'emploi industriel entraîné dans l'emploi industriel total (en %)
Quimper	535	584	1 119	6,7
Brest	4 042	2 208	6 250	35,9
Lorient	2 808	804	3 612	19,9
Saint-Malo et le reste de la région	640	243	883	5
Bretagne	8 025	3 839	11 864	6,2

Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

Le zonage de l'étude

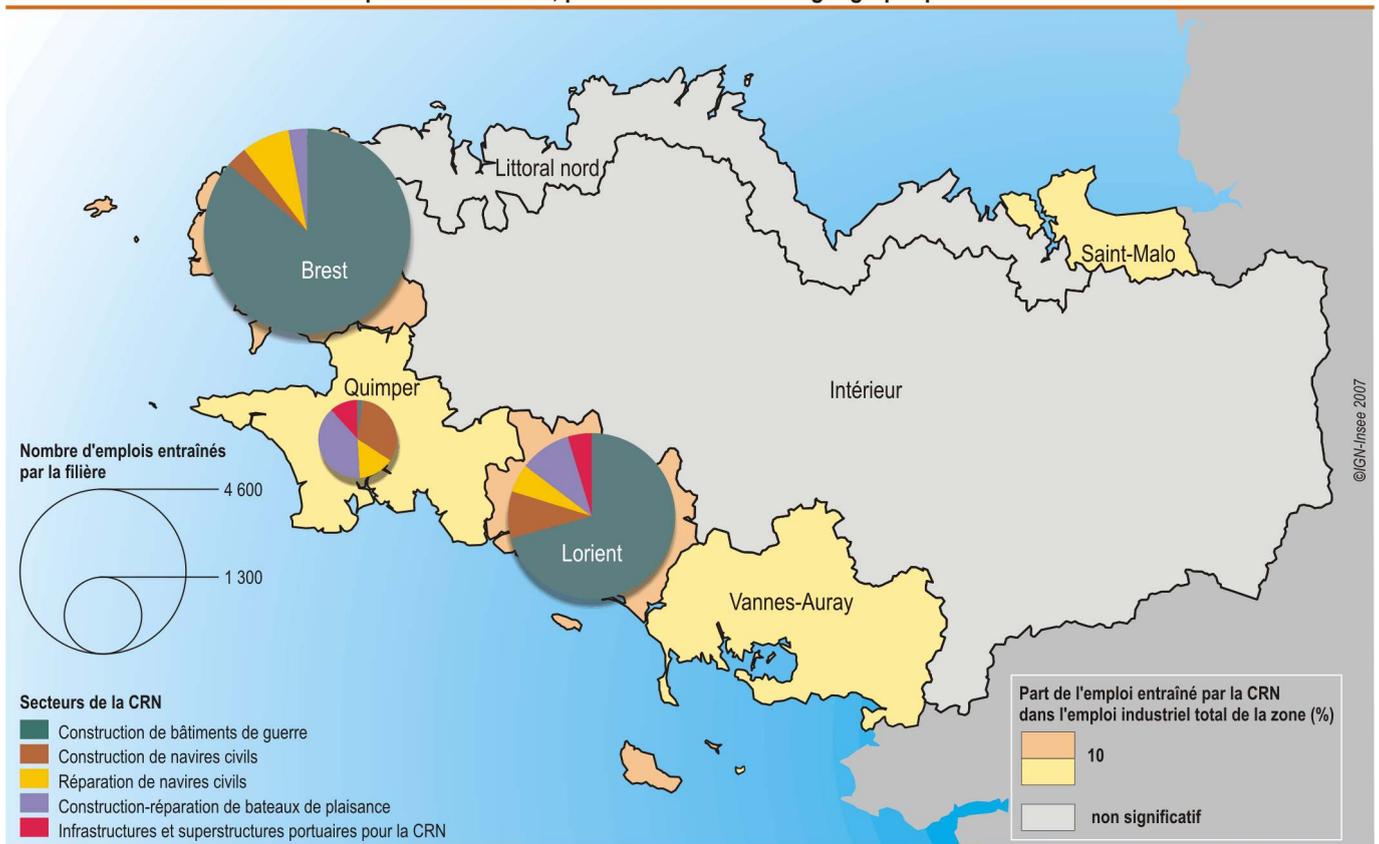
Un zonage spécifique permet de constituer des bassins regroupant les principaux donneurs d'ordre de la CRN : il s'agit en premier lieu des zones d'emploi de Saint-Malo, Brest, Quimper, Lorient, Auray et Vannes, qui hébergent les principaux chantiers bretons de construction navale. Pour le reste de la côte bretonne, les communes situées à moins de 10 km du littoral constituent un bassin nommé littoral nord. Les autres communes forment l'intérieur.

Les bassins de la CRN



Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

L'emploi entraîné par l'activité CRN en Bretagne, chez les donneurs d'ordres et les preneurs d'ordres, par sous-filière et zone géographique en 2006



Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

Relations des établissements hors CRN avec la CRN : une dépendance maîtrisée

La part de chiffre d'affaires réalisée par ces établissements sous-traitants, fournisseurs, prestataires avec la CRN vaut en moyenne 29 %. La moitié des établissements liés fait moins de 10 % de son chiffre d'affaires avec la CRN. Pour un quart des établissements, cette part dépasse 45 %.

Ces pourcentages diffèrent selon le secteur du principal client de la CRN : ceux qui travaillent principalement pour un client du secteur militaire font environ 24 % de leur chiffre d'affaires avec la CRN, tandis que ceux qui travaillent principalement pour un client de la construction de navires civils font 44 % de leur chiffre d'affaires avec la CRN (42 % pour la plaisance, 18 % pour la réalisation d'infrastructures).

Les autres donneurs d'ordres avec lesquels ces établissements liés travaillent sont en général dans les secteurs de l'automobile, des IAA, de la mécanique et de la métallurgie, de l'électronique et des télécommunications. Les établissements travaillant pour la CRN militaire ont la clientèle la plus diversifiée.

Pour 43 % des établissements preneurs d'ordres auprès de la CRN la présence de la CRN est facteur déterminant de leur implantation. Pour 40 % de ces établissements, l'activité ne se conçoit pas sans ce lien avec la construction-réparation navale.

En moyenne, les établissements liés réalisent 12,5 % de leur chiffre d'affaires avec chaque donneur d'ordres de la CRN. Plus des trois-quarts ont leur donneur d'ordres situé en Bretagne, 56 % sont même à moins de 50 km.

Le lien avec le principal client de la CRN : un travail de spécialiste.

Si on ne retient que le secteur de leur principal client de la CRN, c'est le secteur militaire qui domine : 75 % des commandes de la CRN émanent du secteur militaire, et seulement 4 % de la plaisance.

60 % des établissements liés sont sous-traitants pour la CRN, souvent dans la mécanique et la métallurgie (60 % des sous-traitants). Dans 78 % des cas, il existe un cahier des charges. C'est la sous-traitance de spécialité qui domine par rapport à la

sous-traitance de capacité, en particulier quand il s'agit de la filière militaire. Les sous-traitants sont souvent simultanément des fournisseurs et des prestataires de services. 60 % des établissements liés sont fournisseurs de biens pour la CRN, souvent dans les équipements mécaniques (28 % des fournisseurs) ou les équipements électriques et électroniques (20 %).

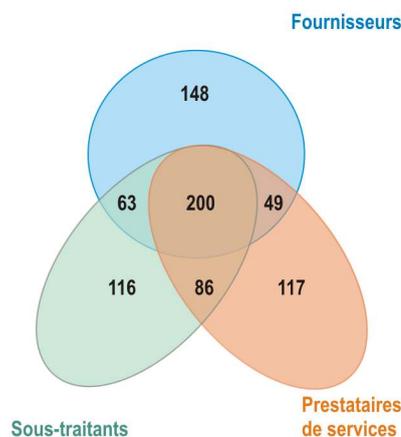
La proximité géographique joue un rôle important, puisqu'elle n'est considérée comme facultative que dans un cas sur cinq. La concurrence est considérée comme forte pour 45 % des établissements. Dans ce cas, elle est locale pour un tiers, nationale pour la moitié, internationale pour les autres établissements.

Construction-réparation de bâtiments de guerre : des donneurs d'ordres peu nombreux

C'est la sous-filière qui pèse le plus dans la filière CRN bretonne : 75 % du chiffre d'affaires de la CRN en Bretagne, 67 % de l'emploi de la filière, avec plus de 9 000 emplois engendrés par 11 chantiers de construction ou de réparation navale proprement dite, et 388

Les établissements hors secteur CRN liés à la CRN

Les établissements liés hors secteur CRN en 2006



Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

Lecture : 116 établissements sont uniquement sous-traitants, 86 sont sous-traitants et prestataires de services, 63 sous-traitants et fournisseurs, 200 sont les trois à la fois.

Sous-traitance

Selon le SESSI, on parle de sous-traitance quand une entreprise (le sous-traitant ou preneur d'ordres) fabrique à la demande et selon les instructions d'une autre entreprise (le donneur d'ordres) des pièces ou des produits qui s'intègrent dans le produit fini du donneur d'ordres (le plus souvent sans avoir subi de transformation).

Sous-traitance de capacité

Le donneur d'ordre sait réaliser le travail lui-même mais fait appel à un sous-traitant parce que ses capacités de production sont saturées.

Sous-traitance de spécialité

Le donneur d'ordre n'est pas capable (pour des raisons techniques, de savoir-faire, de matériel spécifique, ...) de réaliser lui-même un travail.

Fourniture de biens

Il s'agit de biens disponibles en stock et sur catalogue, qui sont fournis au donneur d'ordres sans que ce dernier n'ait donné de consignes particulières sur le processus de production.

Prestation de services

Il peut s'agir d'études techniques (conseil, recherche, ...) ou de services opérationnels (nettoyage, sécurité, mise à disposition de matériel ou de personnel) pour le donneur d'ordres. Ces services peuvent être réalisés sur place ou à distance.

établissements sous-traitants, fournisseurs ou prestataires preneurs d'ordres auprès des premiers, essentiellement localisés dans les bassins de Brest, Lorient et Quimper.

Les 11 grands donneurs d'ordres sont, à 80 %, également preneurs d'ordres, comme sous-traitants de spécialité, et ce pour une part importante de leur chiffre d'affaires. Ils confient des travaux à de nombreuses entreprises, notamment dans l'électronique et la métallurgie. Ils sont souvent sous-traitants les uns pour les autres, mais ils travaillent rarement pour d'autres secteurs que le militaire, alors qu'eux-mêmes font appel à des chantiers de CRN civile.

Par contre, leurs sous-traitants sont nombreux et diversifiés : les 388 établissements qui travaillent pour ce type de donneurs d'ordres (ces derniers étant situés en Bretagne ou ailleurs) travaillent aussi pour d'autres filières de la CRN ou même de l'industrie plus généralement. Les 225 établissements sous-traitants, fournisseurs ou prestataires pour la CRN qui ont leur principal client dans la CRN de bâtiments de guerre sont localisés pour les trois-quarts d'entre eux dans les bassins de Brest, Lorient et Quimper (41 % à Brest).

La moitié de ces établissements fait moins de 15 % de son chiffre d'affaires avec la CRN, 25 % en moyenne. Les deux tiers de ces

établissements travaillent aussi pour des établissements de la CRN civile ou de plaisance. Ils sont visiblement moins dépendants que les autres, puisque 78 % affirment que leur activité se conçoit sans les commandes de la CRN. Ils sont moins fréquemment fournisseurs (40 % contre 60 %).

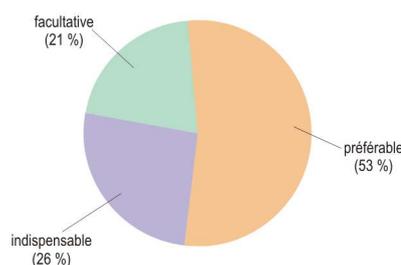
La plaisance : peu d'échanges avec les autres sous-filières

C'est une sous-filière, qui engendre 1 283 emplois, soit 9 % de l'ensemble de la filière CRN en Bretagne, et 4 % du chiffre d'affaires entrainé.

Les donneurs d'ordres sont nombreux et de petite taille : 305 établissements en Bretagne, employant 1 119 salariés. 70 % des établissements de la CRN travaillent dans le secteur de la plaisance. Ils sont présents dans tous les bassins, mais légèrement plus représentés dans les bassins de Lorient (380 salariés), Vannes-Auray (329 salariés), Quimper (204 salariés). Un tiers de ces établissements sont sous-traitants pour d'autres établissements du même type, souvent dans la plaisance aussi, mais parfois dans la construction ou la réparation de navires civils.

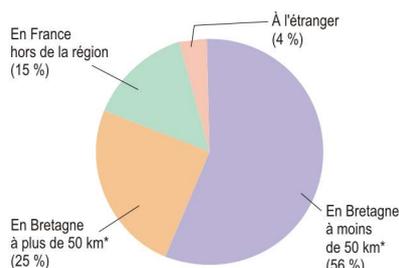
Parmi les 329 établissements de l'industrie ou des services qui travaillent pour ces donneurs d'ordres, 127 affirment que le secteur de la plaisance est leur principal client. Ils emploient 164 salariés. Les 127 établissements qui travaillent principalement pour la plaisance partagent peu avec les autres

Importance de la proximité géographique entre preneurs et donneurs d'ordres en 2006



Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

Localisation des donneurs d'ordres de la CRN en 2006



* Distance au preneur d'ordre

Source : Enquête régionale sur la construction navale en Bretagne - 2006 - Insee - DRTEFP

Pour comprendre ces résultats

Secteur et filière

Le secteur d'un établissement ou d'une entreprise correspond à son activité principale, c'est-à-dire celle qui dégage le plus de chiffre d'affaires dans le cas où plusieurs activités différentes coexisteraient. Chaque établissement appartient à un secteur et un seul.

L'analyse par filière s'intéresse au contraire à toutes les activités nécessaires pour produire, vendre et consommer un produit. Ainsi, un établissement peut contribuer à plusieurs filières simultanément, puisque c'est le mode d'utilisation de sa production qui détermine la ou les filières auxquelles il appartient. Par exemple, une entreprise de métallurgie peut participer à la fois à la filière automobile et à la filière Construction-Réparation Navale (CRN).

L'étude de la filière CRN s'intéresse aux activités de production. Tout ce qui relève de l'aval de la production (vente, consommation) ne fait pas partie de l'étude.

La filière CRN est constituée par les établissements du secteur de la CRN qui représentent essentiellement des donneurs d'ordres et leurs preneurs d'ordres directs quel que soit leur secteur d'activités.

Le secteur de la CRN

Selon la NAF (Nomenclature des Activités Françaises), les sous-secteurs de la CRN sont :

- la construction, réparation et maintenance de bâtiments de guerre ;
- la construction de navires civils (navires marchands pour le transport de passagers et de marchandises, bateaux de pêche et bateaux utilitaires) ;
- la réparation de navires civils ;
- la construction-réparation de bateaux de plaisance ;

- la réalisation d'infrastructures et de superstructures portuaires pour la construction réparation navale.

L'enquête *Activité entraînée par le secteur de la CRN en Bretagne*

Cette enquête est réalisée en partenariat avec la direction régionale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bretagne au cours de l'année 2006.

Le champ de l'enquête est constitué d'une part des établissements appartenant au secteur de la CRN et qui représentent principalement les donneurs d'ordre. D'autre part, le champ est complété de l'ensemble des établissements situés sur le territoire breton susceptibles de travailler directement pour un ou plusieurs donneurs d'ordre. Au total, 34 000 établissements sont concernés par l'étude.

L'échantillon comprend 5 000 établissements bretons, tirés selon un plan de sondage comportant une surreprésentation des établissements ayant de fortes probabilités d'être liés à la CRN : ceux du secteur CRN bien sûr, mais aussi des établissements connus pour leur lien avec la CRN, les grands établissements, ceux de l'industrie et ceux situés dans les bassins de la CRN. Plus de 2 000 établissements répondent à l'enquête de mars à juillet 2006.

Le questionnaire porte sur les activités des entreprises clientes de l'établissement, son lien avec le secteur de la CRN (montant des commandes, dépendance, proximité géographique, concurrence, ...), les travaux confiés à l'extérieur (sous-traitance, prestation de services, fourniture de biens), la stratégie de l'établissement et sa vision de la conjoncture de la CRN.

secteurs de la CRN : les trois-quarts de ces établissements ne travaillent qu'avec ce secteur de la CRN à l'exclusion de tous les autres (construction et réparation civile, militaire, infrastructures).

La construction de navires civils : surtout dans les bassins de Lorient et Quimper

La sous-filière de construction de navires civils représente 1 300 emplois salariés en Bretagne, soit 14 % du chiffre d'affaires de la filière CRN et 10 % de l'emploi.

Les 41 établissements donneurs d'ordres de la région emploient 492 salariés. Ils sont essentiellement localisés dans les bassins de Lorient et Quimper. Ceux de ces donneurs d'ordres qui sont aussi sous-traitants travaillent en général pour des homologues de la même filière.

414 établissements sont preneurs d'ordres pour la construction de navires civils, mais seuls 136 d'entre eux ont cette filière comme

principal client. Ces derniers sont souvent très liés à la filière, ils font en moyenne 44 % de leur chiffre d'affaires avec la CRN.

La réparation de navires civils : des preneurs d'ordres diversifiés

La sous-filière de réparation de navires civils engendre 1 490 emplois salariés en Bretagne, soit 11 % de la filière CRN de la région.

Les 69 établissements donneurs d'ordres de cette filière emploient 940 salariés et se situent essentiellement dans le bassin de Brest (la moitié des établissements) mais aussi dans les bassins de Quimper et Lorient. Un tiers sont aussi preneurs d'ordres pour d'autres chantiers navals, civils, militaires ou de plaisance.

378 établissements de divers secteurs travaillent pour cette filière, parmi lesquels 125 ont la réparation civile comme principal client de la CRN.

La réalisation d'infrastructures et de superstructures : des preneurs d'ordres peu dépendants

Les 90 établissements qui travaillent principalement comme sous-traitants, fournisseurs ou prestataires pour la construction et l'entretien d'infrastructures et de superstructures portuaires (286 ne le sont qu'occasionnellement) sont situés à 90 % dans les bassins, plus de 70 % étant dans les bassins de Brest, Quimper ou Lorient.

Ils sont plus indépendants que dans les autres filières de la CRN : ils réalisent 18 % de leur chiffre d'affaires avec la CRN en moyenne, et 81 % considèrent que leur activité se conçoit tout à fait sans la CRN, mais plus de la moitié (58 %) ne travaillent que pour cette filière de la CRN.

■ Sandra Chirazi

Pour en savoir plus

- Construction et-réparation navales en Bretagne : pour une gestion stratégique de la filière / Division aménagement et habitat. - Rennes : direction régionale de l'Équipement, 2006. - 50 p. - (Les rapports).
- La mer et le littoral en Bretagne : pour une ambition régionale / Janick Vigo ; Conseil économique et social de Bretagne. - Rennes : conseil régional de Bretagne, 2001. - 156 p.
- La construction et réparation navale civile en Bretagne / Rapporteur Jacques Devaux ; conseil économique et social de Bretagne. - Rennes : conseil régional de Bretagne, 1997. - 33 p.
- La sous-traitance industrielle en chiffres : métaux plastiques caoutchouc électronique, édition 2006 / coord. par Sylvie Guichard, Jacques Poleyn. - Paris : Service d'Etudes des Stratégies et des Statistiques Industrielles (SESSI), 2006. - 23 p. - (Production industrielle ; PI030)
- <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/mi-dest2006.pdf>
- <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p209.pdf>.
- La sous-traitance industrielle : un repli plus net que celui de l'activité / Pierre Montagnier. - Dans : Le 4 pages [Sessi] ; n° 209 (2005, août). - 4 p.
- L'industrie navale en Europe / présenté par Jean Lemièrre. - Dans : Rapport d'information [Assemblée nationale] ; n°1701 (2004, juin). - 102 p.
- <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1701.asp>
- LeaderSHIP 2015 : définir l'avenir de l'industrie européenne de la construction et de la réparation navale. La compétitivité par l'excellence. - Luxembourg : Commission européenne, 2003. - 28 p.
- http://ec.europa.eu/enterprise/maritime/shipbuilding_market/doc/leadership_2015_text_only_fr.pdf
- Les industries d'armement de l'Etat : rapport au président de la république suivi des réponses des administrations et des organismes intéressés. - Paris : Cour des Comptes, 2001. - 127 p.
- <http://www.ccomptes.fr/CC/documents/RPT/Armement.pdf>
- www.industrie.gouv.fr
- www.uimm.fr
- www.dcn.s.fr
- www.ccomptes.fr
- www.ec.europa.eu